

## COMMUNE DE DIENNE

### Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 24 août 2020 à 20 heures (salle des fêtes)

#### Etaient présents :

Mr CHAUVEAU Sébastien  
Mme DELAGE Marie-Josèphe  
Mme DUBOIS-PLOQUIN Anouchka  
Mme FORT Sabrina  
Mr GOURDEAU Thierry  
Mme GUITTON Martine  
Mr JOLLY Louis-Marie  
Mr LARGEAU Philippe  
Mme MAMÈS Carine  
Mr NAUD Grégory  
Mme QUERAUD Anne-Sophie  
Mr THIBAUDEAU Sébastien

Excusée : Mr Nicolas BOTTREAU a donné pouvoir à Mme Carine MAMÈS

Absentes : Mmes ARTAUD Florine et HA Danielle

Monsieur Sébastien CHAUVEAU est nommé **secrétaire de séance**.

Madame le Maire ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Madame le Maire fait part qu'elle voulait présenter Mme FRUCHARD, recrutée en Cui à compter du 01 septembre mais un aléa est survenu.

Le contrat avec le département a été signé. Cette personne a le profil pour les missions à assurer : garderie, surveillance cour et cantine, ménage, secrétariat et possède le CAP petite enfance.

Pour le deuxième Cui, le lancement du recrutement est prévu mi-octobre pour une prise de poste début décembre.



**APPROBATION DES TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES 2020**

- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité:
- décide de maintenir les prix des services périscolaires pour l'année scolaire 2020/2021 à savoir :
  - \***Garderie** : matin 1.15€ le forfait ; soir 1.65€ le forfait
  - \***Cantine** : enfant = 3€ ; adulte = 4.60€.

**APPROBATION DU RÈGLEMENT DES SERVICES PÉRISCOLAIRES 2020-2021**

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:
- décide d'approuver le règlement des services périscolaires 2020-2021.

**PROPOSITION D'ENCAISSEMENT DE CHÈQUE**

- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
  - autorise Madame le Maire à encaisser le chèque susmentionné.

**TRAVAUX ÉGLISE : ENTREPRISES RETENUES**

- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
- décide de suivre les propositions de la commission bâtiments et de retenir les entreprises GOUGEON et BARRITAULT pour leurs travaux respectifs.



### **TARIFS TAXE DE SÉJOUR : MAINTIEN DES TARIFS**

- Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide :
- de maintenir les tarifs de taxe de séjour votés le 21 octobre 2019 pour l'année 2021 et d'en avertir la DDFIP.

### **SOLLICITATION DE LA SUBVENTION ACTIV' FLASH AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA VIENNE**

- Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide :
  - – de solliciter le conseil départemental pour le dispositif ACTIV FLASH pour la somme de 10700€,
  - – d'autoriser Mme le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier de demande de subvention.

### **APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES**

- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
  - - décide de valider le règlement de la salle des fêtes tel que présenté.

### **? QUESTIONS DIVERSES ?**

**Retours sur les Dienn'marchés** du vendredi 31 juillet et vendredi 14 août, perspectives pour le marché du vendredi 28 août. Beaucoup de monde aux marchés, celui du 28 août sera animé par la Banda. Mme QUERAUD stipule qu'un sondage sera réalisé auprès de la population afin de connaître leur souhait en terme de fréquence, de nouveaux commerçants souhaités, etc. Madame le Maire remercie l'ensemble des élus pour leurs propositions, etc..Il peut être envisagé un marché de ce type à Noël.

- **Commission communication** : bulletin d'informations spécial associations : il manque quelques articles. Mme GUITTON demande s'il est possible d'obtenir tous les comptes-rendus de réunion des commissions. Mr THIBAudeau suggère que les comptes-rendus des commissions où des décisions sont prises peuvent être envoyés.



- **Clés et boîte à lettres associations** : Mme GUITTON demande où en est le dossier ? Mme le Maire prévoit de le traiter à la rentrée. Elle en profite pour mentionner qu'une tôle (déplacée) du passage d'eau à l'Aubergère a endommagé légèrement son véhicule . Elle a remis la tôle en place pour ne pas occasionner d'autres dégâts.
- **Dépôt de plainte** : Mme le Maire a été déposée une plainte auprès de la gendarmerie suite à un déversement d'huile moteur Cité Paul Chaumillon.
- **Route de la Roussière** : les automobilistes prennent la route en sens inverse.

**Prochain conseil municipal le 21/09.**

**la séance est levée à 22h45**

